

Assurance-vie !! Attention danger. Détournement des réserves par l'Etat

Comme vous le savez, je pense qu'il est désormais urgent de revoir vos patrimoines, de vous préparer au monde qui vient et qui risque de s'avérer assez peu « aimable » avec les mous et les indécis que, confort oblige, nous sommes tous plus ou moins devenus.

Je préconise une approche basée sur le concept du PEL Patrimoine Emploi et Localisation que je détaille chaque mois dans ma lettre STRATEGIES conçue pour vous accompagner dans cette période que le futur regardera comme un moment historique.

Plus que jamais je pense qu'il convient de réagencer son patrimoine vers plus d'actifs tangibles et moins d'actifs financiers. Souvent je rappelle que l'assurance-vie, le placement préféré des Français, c'est 1 400 milliards d'euros dont Bercy peut « s'occuper » en quelques clics de souris.

Il est plus facile de saisir l'assurance-vie que de faire du porte à porte pour saisir des fermes logeant des agriculteurs et des paysans irascibles! Et puis, vous savez, il n'y a pas un exemple dans l'histoire de l'humanité où une révolution violente a été déclenchée par la ruine de quelques riches épargnants. En revanche, lorsque les gamelles sont vides et que les pères ou les mères ne savent plus comment nourrir leurs enfants, alors, le tonnerre de la révolution gronde.

Suivant ce grand principe historique, les gouvernements par réflexe de survie laisseront les paysans tranquilles pour qu'ils remplissent les gamelles et saisiront les actifs financiers.

Impossible me direz-vous? Et bien non, ne vous croyez pas à l'abri, d'ailleurs cela a déjà commencé. L'Etat a toujours su diriger l'épargne des Français là où il voulait en donnant quelques avantages fiscaux. Résultat? Pour ne pas payer d'impôt ou un poil de moins, tout les mougeons se ruent en même temps dans le même placement.

Une fois le filet bien rempli, l'Etat n'a plus qu'à refermer la nasse, ce qu'il s'appête à faire avec les contrats d'assurance-vie fonds en euros, le placement préféré de nos compatriotes!!

Tenez lisez donc ce qu'il y a sur le site du ministère de l'économie, je sais c'est incompréhensible, mais en bas je vous donne la traduction en langage impertinent.

Assurance-vie : consultation sur la mise en place d'un dispositif temporaire facilitant la commercialisation des contrats « euro-croissance »

« La réforme de l'assurance-vie finalisée en 2014 a en particulier conduit à la mise en place, au sein de contrats multi-supports, de nouveaux fonds dits « euro-croissance » offrant une garantie totale ou partielle du capital versé à un horizon d'au moins huit ans. Ces fonds, qui constituent un nouveau support d'épargne avec un profil de risque intermédiaire entre les contrats en euros (avec garantie du capital à tout moment) et ceux en unités de compte (sans garantie) vont permettre d'améliorer le financement de l'économie.

Toutefois, leur démarrage a été ralenti par la baisse très importante des taux d'intérêt, qui pénalise les nouveaux fonds ne pouvant investir sur le marché obligataire que dans des titres à rendement

réduit, tandis que les fonds euros existants, qui bénéficient encore d'obligations plus anciennes, offrent un rendement supérieur bien qu'en décroissance.

Il est envisagé dans ce contexte d'adopter un dispositif temporaire permettant aux assureurs d'accompagner jusqu'à la fin 2018 le lancement des contrats dits « euro-croissance » par le transfert de certains actifs en plus-values latentes des fonds euros vers les fonds euro-croissance, dans une proportion à déterminer.

Deux projets alternatifs de décret en conseil d'État visant à organiser et encadrer ces transferts sont soumis à consultation publique :

L'option 1 autorise ces transferts jusqu'à concurrence d'un plafond égal au produit du taux de plus-values latentes du fonds euros et de la valeur comptable des engagements transférés du fonds euros vers le fonds euro-croissance ;

L'option 2 plafonne les transferts à la plus basse des deux valeurs suivantes

le produit d'une part, de la somme des prestations (rachats et versements aux bénéficiaires suite au décès du souscripteur du contrat) payées depuis le fonds euros lors de l'exercice précédent et de la valeur comptable des engagements transférés du fonds euros vers le fonds euro-croissance et, d'autre part, du taux de plus-values latentes du fonds euros ;
10% de la valeur totale des actifs du fonds euro-croissance ».

Source le Ministère de l'économie lui-même en personne ici

Qu'est-ce qu'il faut comprendre de tout ça?

C'est assez simple chaque assureur tous les ans ne vous donne pas « tout » votre rendement, il en garde un peu. Il fait des réserves au cas où au cas où les taux baissent, au cas où il y aurait une ligne d'obligations qui connaîtrait des difficultés, bref, il met des sous de côté, mais ces sous vous appartiennent!!!

Ce sont les vôtres!

L'idée c'est que les compagnies d'assurance puissent prélever dans ces réserves, dans votre argent pour le distribuer aux souscripteurs de contrats « euro-croissance » qui sont tellement merdiques que personne n'en veut!

Pour les rendre plus attractifs l'idée c'est de déshabiller Paul pour très légèrement vêtir Jacques le tout avec votre argent et évidemment sans demander votre avis, c'est tellement plus drôle!

Alors que faut-il faire?

Franchement? Il n'y a pas grand chose à faire, vous pouvez toujours signer une pétition en ligne sur un site internet, mettre un « tweet » rageur, ou un « post » furieux sur Face Bouque qui vous vaudra une fiche S pour radicalisation assurancière et patrimoniale auprès de notre DGSI nationale.

Sinon vous pouvez aussi voter avec vos pieds et user de la dernière liberté qui vous reste et encore pas forcément pour longtemps puisque la loi permet tout simplement d'interdire aux épargnants les retraits de leurs contrats d'assurance-vie en cas de nécessité (et la nécessité c'est comme l'état d'urgence c'est quand ça arrange). C'est ce que j'ai démontré dans ma dernière lettre STRATEGIES à mes abonnés articles de loi à l'appui.

Cette dernière liberté c'est de retirer votre argent et de le placer ailleurs. Il y a les métaux précieux

bien évidemment, mais il y a aussi le fait d'investir en vous, dans vos compétences, dans vos savoirs-faire, et même pour les plus aventureux dans une « affaire » car être salarié aujourd'hui est moins sûr que d'être entrepreneur à bien des égards.

Autre solution, investir dans l'immobilier rural.

Ce que je conseille c'est avoir une entreprise commerciale et développer un outil professionnel qui vous donnera de l'autonomie et également une protection car les entreprises seront privilégiées par rapport aux particuliers (pas toutes attention quand même) et l'immobilier rural comme point pivot de votre résilience personnelle et familiale.

Je pense que l'on se situe à un point de bascule en raison de très nombreux facteurs. Nous assisterons dans les prochaines années à un rééquilibrage entre prix en milieu rural et milieu urbain car la ville est devenue tout simplement obsolète!

D'un point de vue intellectuel n'oubliez pas que la ville se construit et trouve sa justification dans la révolution industrielle et le besoin massif de main d'oeuvre pour les usines!!! Il n'y a plus d'usine, la justification intrinsèque à l'existence même de la notion de ville tentaculaire a complètement disparu en moins de 20 ans!

Peu de gens en ont pris conscience mais le mouvement de re-ruralisation va exploser au fur et à mesure que la crise sociale, environnementale, politique et économique que nous traversons va s'amplifier.

Et pourtant, en milieu rural les prix n'ont jamais été comparativement aussi bas!

Il faut bien comprendre que j'ai la conviction que nous sommes à une époque charnière, et dans ces moments-là les choix patrimoniaux ne sont pas uniquement des choix de choix de placements mais parfois des ré-allocations massives et de changements de vie immenses! Tout cela ne peut pas se faire en un claquement de doigt car il n'y a pas une réponse mais des réponses pour chaque situation, et tout commence par un très grand travail de réflexion que je vous aide à faire dans ma lettre STRATEGIES (qui est aussi un moyen de soutenir la gratuité pour tous du site insolentiae et donc mon travail quotidien). Pour ceux qui veulent en savoir plus je vous donne rendez-vous ici.

Pour tous les autres, je vous invite encore une fois à vous préparer, à prendre ce genre de nouvelles pour ce qu'elles sont à savoir des « avertissements » sur le fait que rien n'est immuable, que les choses peuvent changer très vite, d'une semaine sur l'autre. Le basculement peut se faire en un événement. Regardez ces millions de Français chantant La Marseillaise, brandissant l'étendard dans un pays sous état d'urgence et perquisition administratives ou encore un pays dans lequel a été aboli le droit de manifester!

Préparez-vous, il est déjà trop tard !

Article écrit par Charles Sannat pour Insolentiae